

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

17, avenue de Villamont, 1005 Lausanne

No 246

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 12 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Janvier 1985

Cette année, « Défense du français » aura VINGT-CINQ ANS en juin (il paraît sous forme de fiches depuis 1972). A l'occasion de cet anniversaire, nous exprimons notre vive reconnaissance à nos fidèles abonnés. Et nous leur demandons de faire connaître ce bulletin autour d'eux, afin que sa diffusion progresse plus rapidement.

« Seulement »

Dans les avions des compagnies suisses : « Nous vous rappelons que vous pouvez fumer *seulement* (ou *unique-ment*) si vous êtes assis en compartiment fumeurs. »

Tournure normale : ...vous ne pouvez fumer que si... La traduction littérale du *nur* allemand devient fréquente aussi dans les textes de l'A.T.S.

Variante de la disparition de « ne... que » : Utilisez dès à présent *plus que* de l'essence sans plomb (TOURING, 29 XI 84) — Ce qui signifie : utilisez davantage que de l'essence sans plomb ! En français : n'utilisez plus que...

(Défense du français, No 246, janvier 1985)

« Laborant »

Un centre d'orientation professionnelle cherchant par annonces un *laborant*, nous lui avons signalé qu'en français le masculin de « laborantine » est « laborantin ». Réponse : « Nous sommes obligés d'utiliser les termes qui régissent (?) les contrats d'apprentissage, et le mot « laborantin » n'est pas utilisé en Suisse (renseignements pris auprès de l'Association suisse du personnel de laboratoire, à Bâle). »

C'est donc de Suisse allemande qu'on dicte aux Romands leur propre vocabulaire ! C'est lamentable, mais la résignation romande ne l'est pas moins. Si tous les intéressés réagissaient, ils auraient tôt fait d'imposer autre chose qu'un mot allemand.

(Défense du français, No 246, janvier 1985)

« Splitting »

Nombre de contribuables du canton de Vaud qui, en 1985, auront rempli leur déclaration d'impôt, recevront ensuite un bordereau de contributions contenant le mot *splitting* (entre guillemets, circonstance atténuante). Au verso, un texte leur fera comprendre qu'il s'agit du taux d'imposition concernant les conjoints ayant chacun une activité lucrative.

Est-il admissible qu'un canton de langue française recoure à l'anglais dans un texte administratif ? *Splitting* signifiant fractionnement, pourquoi ne pas utiliser ce terme ?

(Défense du français, No 246, janvier 1985)

« Rentrer »

Interview, dans un quotidien vaudois, d'un officier de gendarmerie français, à propos de la facilité avec laquelle entrent les terroristes : « Il faut savoir que 300.000 étrangers *rentrent* en France chaque année (...). On est dans un pays démocratique, on *rentre* facilement. »

S'agit-il de gens qui reviennent, ou qui entrent pour la première fois ? Qui entrent, sans doute, vu l'habitude des Français de dire *rentrer* pour entrer. Mais dans un tel cas, où il faut être précis, il appartient à la personne qui rédige le dialogue de rectifier à l'intention de ses lecteurs.

(Défense du français, No 246, janvier 1985)

« Look »

Ce vocable envahissant (qui signifie apparence, allure, aspect) a été précédé par l'américanisme *new-look*, admis dans la plupart des dictionnaires français. *Look*, isolément, est entré en février 1984 dans le 9e tome du Grand dictionnaire encyclopédique Larousse.

Son champ sémantique est si vaste que le substitut devra varier selon le contexte. La nouvelle revue QUESTIONS DE FRANÇAIS VIVANT (Maison de la Francité, Bruxelles) propose : type ; genre (déjà entré dans le vocabulaire à la mode avec « bcbg ») ; style (déjà utilisé dans « nouveau style » qui remplace parfois *new-look*).

(Défense du français, No 246, janvier 1985)

« Sensible »

Une information ATS/AFP annonçait le 29 XI 84 « l'échec de la CEE dans sa tentative de présenter à l'Espagne et au Portugal une plate-forme commune de négociations sur les dossiers *sensibles* de l'élargissement de la Communauté... »

Anglicisme ? Il s'agissait de dossiers délicats. En Suisse, on retrouve ce *sensible* sous l'influence de l'allemand *empfindlich*, soit, dans des cas analogues, pour « délicat », soit encore pour « vulnérable » (un paysage particulièrement *sensible*... !)

(Défense du français, No 246, janvier 1985)